

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2020

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.

Travaux salle polyvalente

Le calendrier d'avancement des travaux est respecté.

Présentation des devis pour l'installation d'une estrade escamotable. Après délibération, validation du devis de l'entreprise Coll Equip : 22 597.20 € TTC. Délai de fabrication 6 à 8 semaines.

Ameublement : des devis ont été établis, mais l'ensemble du conseil municipal souhaite consulter d'autres fournisseurs avant toute décision.

La fourniture de matériel de lavage pour l'entretien des sols est à l'étude.

Espace De FROMENT

Présentation du projet de réhabilitation de la maison. Projet établi par l'architecte du conseil départemental.

Après avis des conseillers, la majorité valide le projet de création d'une maison d'assistantes maternelles à l'étage, la création au rez-de-chaussée d'un espace de couchage annexé à la salle polyvalente et l'aménagement de la cave, mais aussi de la dépendance en haut de la cours pour du rangement de matériel.

Validation du devis de l'entreprise DUCLEROIR pour la mise en place de l'alimentation électrique de la maison avec le compteur de la salle polyvalente. Montant du devis : 1 746.00 € TTC.

Communauté de communes « Pays de Lapalisse »

Le conseil municipal valide l'avenant n°20 du rapport final de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes « Pays de Lapalisse ».

Transfert des pouvoirs de police :

Après délibération, le conseil municipal décide de transférer les compétences des domaines suivants :

- Réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage.
- Collecte des déchets ménagers (SICTOM)

La commune souhaite conserver les compétences :

- Voirie
- habitat

Chemins communaux

Inscription des chemins de randonnées au plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées.

Le conseil municipal demande le déclassement du chemin n25 « Chemin du Bois Mongenet à la Chèvre », et demande la mise en place d'une convention de passage avec les propriétaires riverains du chemin n3 « Chemin des Acacias aux Veyles ». De plus, des travaux d'accessibilité devront être réalisés par la communauté de commune Pays de Lapalisse sur le chemin n17 « Chemin de Chez Gagot au Bois Rouge »

L'ensemble des autres propositions du conseil départemental sont adoptées par le conseil municipal.

SIVOM

Après lecture et explications par Monsieur le Maire du projet d'approbation des statuts modifiés du syndicat mixte de la Vallée de la Besbre, le conseil municipal adopte à l'unanimité la modification de ces statuts.

SICTOM

Le conseil municipal approuve la convention redevance spéciale concernant les bacs ordures ménagères mairie, école et cimetière.

Questions diverses

Monsieur le maire présente le projet de la Région pour la mise en place de purificateurs d'air. Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette mise en place.

Le conseil municipal donne son accord au locataire du restaurant pour la réalisation de l'isolation thermique du bâtiment dans le cadre du dispositif gouvernemental à 1€.

Le conseil municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour la signature du prêt d'un montant de 200 000 € auprès de la Banque des Territoires.

Le conseil municipal valide le projet présenté du bulletin municipal n°23.